

Répression et licenciements chez Roussel

Les licenciements, les mutations, la répression s'abattent chez Roussel. Des secteurs de l'entreprise sont supprimés, des services sont transférés en province ou en lointaine banlieue. L'absorption de la S.I.F.A. a provoqué la suppression de 160 emplois, 100 travailleurs doivent être licenciés et une centaine d'autres ont le choix entre une « mutation » à Romainville ou la porte.

La solution qui consiste à riposter en faisant des revendications de salaires et en critiquant la rationalité des décisions des patrons n'est pas adéquate.

Augmenter le salaire d'un travailleur quand quatre autres sont au chômage ne résout pas le problème. Augmenter le salaire d'un travailleur quand il fait le travail de deux ouvriers par les cadences accélérées, non seulement ne résout rien, mais permet au contraire aux patrons d'augmenter leurs profits.

En Seine-Saint-Denis, ça décentralise : U.S.I.P.H.A.R. part pour Compiègne. Conclusion, on perd les avantages acquis, le chômage s'étend. D'autant plus que de nombreuses boîtes ferment : France-Glaces et Illustration à Bobigny, Satchwell aux Lilas, Perkins à la Plaine-Saint-Denis.

Il faut savoir qu'une entreprise qui décentralise en province obtient un certain nombre d'avantages : prime de décentralisation, pas d'impôt pendant cinq ans, et paiement de salaires plus bas..

Si vous cherchez du travail, n'allez pas en banlieue est !

Monique Benoît, déléguée F.O., cadre chez Roussel, est menacée de licenciement parce qu'elle ne veut pas accepter sa mutation dans une filiale d'Arpajon.

À l'usine 4, un ouvrier est licencié parce que, pour des raisons de santé, il ne voulait pas accepter de travailler dans des vapeurs toxiques.

Un magasinier refuse de faire des bandes jaunes par terre pour la visite des grosses huiles. Il reçoit une réprimande écrite.

Au contrôle, un ouvrier poussé à bout, et qui avait même tenté de se suicider, menace son chef. Il est vidé.

À la réception, après avoir en vain monté des provocations pour vider un gars, on l'isole.

Face aux licenciements, au chômage, à la répression, il faut que la riposte ouvrière soit à la mesure des moyens employés par les patrons.

Contre le chômage :

Exigeons la réduction des heures de travail sans perte de salaire ;

Exigeons le ralentissement des cadences.

C'est le seul moyen pour contraindre le patronat à embaucher du personnel s'il veut maintenir sa production.